1ex Jo.

DLP IMP 12-5-81 079355 MARSEILLE 1980 22753

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°10

24 Avril 1980

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements · Quartier Cantarel · MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 · 84008 AVIGNON CEDEX · TELEPHONE : (90) XXXXX 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL · 60 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 966074 V

## VIGNE

MILDIOU - Les pluies du 15 au 17 Avril ont été dans de nombreux secteurs suffisantes pour provoquer des germination d'oeufs d'hiver chaque fois que les températures moyennes ont atteint 11° .

Pour que des contaminations aient lieu, il faut que la vigne soit réceptive au moment de la pluie, c'est-à-dire qu'elle présente des feuilles dépliées .Ces feuilles peuvent être présentes sur les sagattes oubliées trainant au sol, ainsi que sur de jeunes plants de vigne issus de la germination de pépins de raisins dans le cas de vigne en non culture .

L'ensemble des conditions favorables à ces contaminations se retrouve en Corse, sur le littoral méditérranéen, en Camargue, Crau, vallée du Rhône jusqu'à Orange, chaque fois que la vigne présentait des feuilles dépliées au 15 Avril .

Les premières taches pourraient apparaître dans ces situations, si le mistral cesse, vers le 28-30 Avril .

Il est rappelé que vu la faible gravité des attaques primaires IL EST INUTILE d'INTERVENIR TANT QUE LES FOYERS PRIMAIRES NE SONT PAS DECOUVERTS dans chaque région microclimatique .On doit par contre procéder, si ce n'est fait, au désagattage et pratiquer les mesures préventives permettant de faciliter l'écoulement des pluies prochaines .

Il est à noter que les risques de contaminations primaires ont été plutôt faibles pendant la dernière période de pluie, donc qu'il n'y a pas lieu d'être inquiet .

Toutefois, le CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES EST OUVERT .

Ce concours nous permet de connaître avec précision là où le Mildiou s'est pratiquement déclaré .

Chaque année des abonnés nous informent de leurs découvertes .

Mais ils sont encore insuffisamment nombreux à nous écrire .Chacun doit se sentir concerné puisque si on peut être sûr des dates d'apparition du Mildiou, on pourra par contre retarder le plus possible la date des premiers traitements quand les foyers ne seront pas découverts .

.../... P.162

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P. Journet - CPPAP N° 478 AD

## Secteurs de recherche

Alpes-Maritimes : le département .

Corse : les deux départements .

Var : a) - la région littorale .
b) - la région moyenne du département comprenant St-MAXIMIN , BRIGNOLES, FLASSANS, les ARCS .
c) - le reste du département .

Bouches-du-Rhône : a) - Région de TARASCON, ARLES et Delta du Rhône .
b) - le reste du département .

Vaucluse : a) - la vallée du Rhône .
b) - la vallée de la Durance et du Calavon .
c) - le reste du département .

Drôme : la région située au Sud du parallèle passant par CHATEAUNEUF-du-RHONE .

Ardèche : la région située au Sud d'une ligne passant par ROCHEMAURE-AUBENAS .

Pour chacun de ces secteurs il sera attribué plusieurs abonnements gratuits pour les premiers foyers découverts (mettre les feuilles atteintes entre deux feuilles de papier journal et les glisser dans un sachet plastique) .

## SPECIAL CORSE

### V I G N E

Des attaques d'acariens jaunes, thrips, oïdium sont signalées .

Pour les acariens jaunes on interviendra si 70 % des pousses sont habitées .

Les thrips, petits insectes de 0,7 mm de long, très étroits, jaune clair, piquent les organes verts et provoquent sur jeunes feuilles des plages nacrées qui brunissent par la suite .Les pousses cessent de se développer .

On interviendra si on observe au moins 10 % de pousses atteintes à l'aide d'une des matières actives suivantes (en grammes de M.A./hl) :

| | |
|---|---|
| lindane | 30 g (nombreuses spécialités) |
| acéphate | 60 g (Orthène) |
| méthamidophos | 50 g (Tamaron, Orthotox) |
| phosalone | 60 g (Azofène, Zolone) |

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA